

Burundi : Sur les questions cruciales, le chef de la Diplomatie botte en touche

Voice of America, 25.06.2015 Alain Nyamitwe : le gouvernement burundais tient à rester dans les limites constitutionnelles. Le ministre des Affaires Étrangères burundais a affirmé dans une interview à VOA Afrique que son gouvernement a toujours montré sa bonne disposition à participer au dialogue. Alain Aimé Nyamitwe (photo) explique, par un contretemps, l'absence mardi du gouvernement et du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, à la cérémonie de la reprise du dialogue national sous l'égide des Nations unies.

«Aujourd'hui (mercredi, NDLR), le gouvernement a participé et j' imagine que si le parti n'a pas participé, c'est la campagne électorale qui a commencé», a-t-il affirmé. «Sinon, la bonne volonté y est». M. Nyamitwe commente la déclaration du CNDD-FDD qualifiant le dialogue de «distraction de la campagne électorale», mais il a indiqué qu'il faudrait la replacer dans le contexte où elle a été faite. Concernant le report des élections demandées par la communauté internationale, M. Nyamitwe soutient que la recommandation du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine intervenue après la fixation des dates des élections est l'issue d'une concertation avec les partis politiques. Selon lui, le Conseil de Sécurité de l'UA n'a pas pris en considération tous les facteurs sur le terrain en ce moment. «Ce qui est certain, c'est que la disposition du gouvernement était effectivement de discuter de toutes ces questions, y compris le calendrier, sans pour autant mettre en cause la vie des institutions», a affirmé M. Nyamitwe. Il a évoqué le vide constitutionnel qui pourrait s'installer après la date du 7 juillet car le mandat des conseils communaux est censé s'achever. Pourtant, ces institutions sont les seules habilitées à pourvoir aux postes des sénateurs. Le ministre des Affaires Étrangères a soutenu aussi que son gouvernement a pris en compte la recommandation (de reporter les élections) de la communauté des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Est. La logique du gouvernement est celle de respecter les limites constitutionnelles, a-t-il souligné. «Nous ne disons pas que nous ne pouvons pas en discuter, mais pas ad vitam eternam, au risque même de mettre en péril les institutions», a-t-il insisté. Le Burundi est au bord d'une guerre civile et la candidature du président Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat est la question qui divise. Le Burundi a-t-il vraiment besoin de ce troisième mandat? M. Nyamitwe a refusé de partager ce discours entretenu par certains partenaires, par certaines organisations, mais il (le discours, NDLR) n'a aucune base réelle sur le terrain. «Il y a une situation qui peut soulever peut-être des soucis dans un cercle ou dans l'autre mais cela ne veut pas dire que le Burundi est au bord d'une guerre civile», a-t-il répliqué. Pour lui, le chiffre de plus de 100.000 réfugiés qui ont fui le Burundi vers les pays voisins, a été mis par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés sans confirmation sur le terrain. Il parle par contre des flux de retour continus au Burundi. Il estime à environ 40.000 Burundais qui sont rentrés avec une mission du gouvernement qui va dans les pays voisins pour les en convaincre. Au sujet des Imborenakure, M. Nyamitwe rappelle que le Conseil de Sécurité de l'UA avait demandé à la suite de la Communauté des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Est, que tous les jeunes armés affiliés à des partis puissent être désarmés. Pour lui, le gouvernement a commencé le travail. Il rappelle que la Communauté des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Est a envoyé des observateurs constater le travail réalisé. M. Nyamitwe a martelé que les rapports avec le Rwanda voisin et frère sont excellents, soulignant que le Rwanda en tant que membre de la Communauté des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Est participe à tous les mécanismes de résolution du conflit. Il a affirmé ne pas avoir de nouvelle du général Godefroid Niyombare, chef de file du putsch manqué, mais a précisé qu'il faut attendre l'aboutissement de la procédure judiciaire en cours. Cinq radios indépendantes proches de l'opposition n'ont plus depuis un mois. Les organisations de médias burundais accusent le gouvernement de musellement. M. Nyamitwe, lui, affirme que seuls les médias qui font l'objet d'enquête pour participation aux activités visant à renverser le régime sont interdits.